



Le Canard

MUNICIPAL



Merci à toutes et à tous !

À l'issue des élections municipales, la nouvelle équipe tient à remercier sincèrement les habitants pour leur participation et leur confiance.

Nous adressons également un remerciement tout particulier à Monsieur Gilles Delattre et aux élus sortants pour leur engagement et le travail accompli au service de notre commune au fil des années.

Ce nouveau mandat débute avec enthousiasme, dans un esprit de proximité, d'écoute et de dialogue. La nouvelle équipe aura à cœur de poursuivre les actions engagées et de travailler au développement et à l'avenir de notre village.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15

NOS PERMANENCES

Lundi

18H30 - 19H30

Florence DECERF
Arnaud URIER

Mercredi

17H00 - 19H00

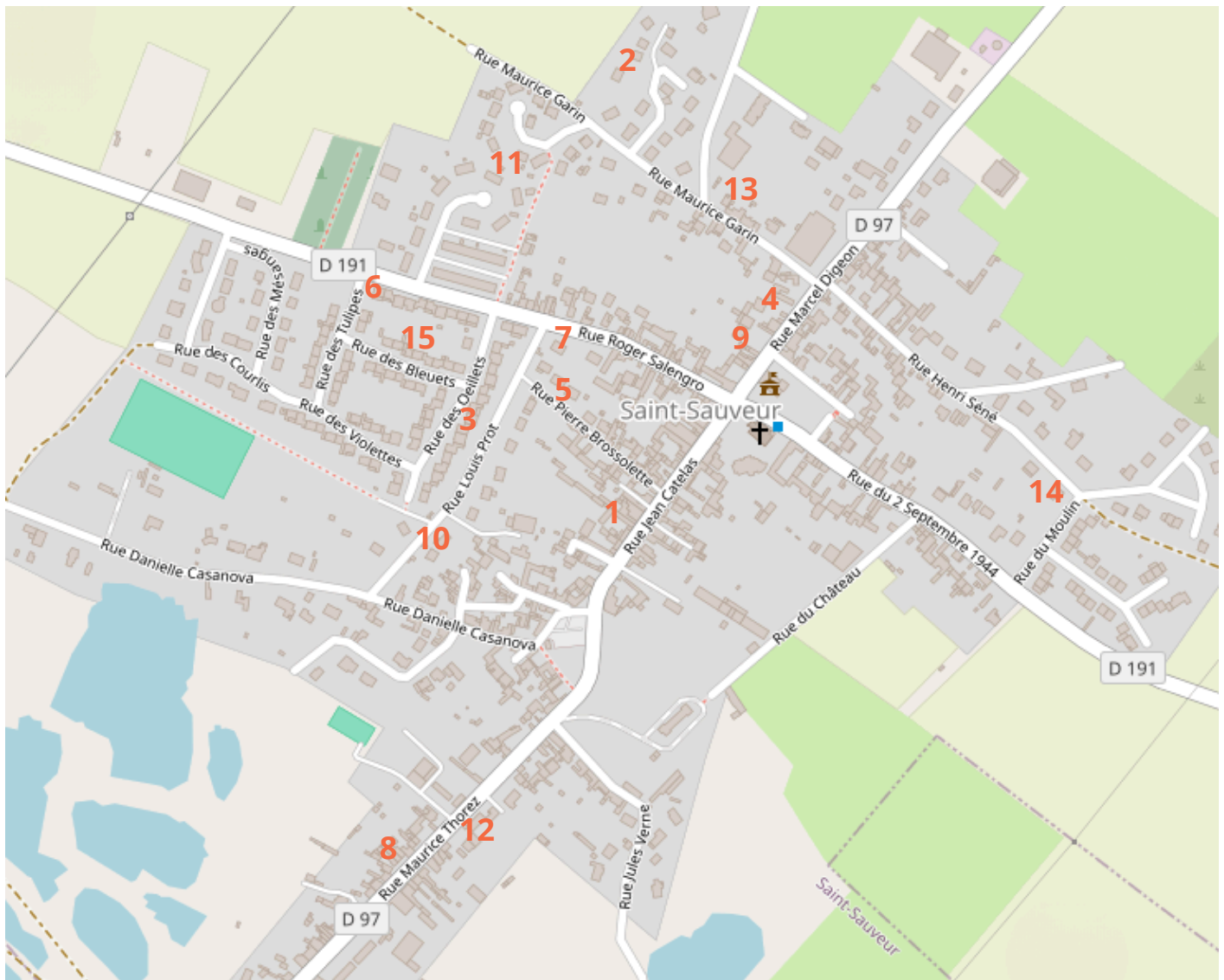
Graziella HALLIER
Freddy FOURNET

Vendredi

18H00 - 19H00

Florence DECERF
Claudine LICOUR
Freddy FOURNET

NOUS SOMMES ICI...



- 1 - Florence DECERF
- 2 - Freddy FOURNET
- 3 - Claudine LICOUR
- 4 - Arnaud URIER
- 5 - Graziella HALLIER
- 6 - Michaël TALVA
- 7 - Dominique BELLEBOUCHE
- 8 - François SCELLIER

- 9 - Catherine CAPPE
- 10 - Thomas LEFEBVRE
- 11 - Céline DEMELLIER GRARE
- 12 - Jean-Baptiste IDEE
- 13 - Kelly COQUART
- 14 - Hervé LEFEBVRE
- 15 - Pascaline GAUDUIN

UNE FISCALITÉ ALLÉGÉE POUR LES HABITANTS

Bien qu'ayant d'importants projets en ce début de mandat et afin de compenser en partie l'augmentation du prix de l'eau, la commune a décidé, cette année encore, de baisser les taux de référence servant au calcul des impôts fonciers.

La part communale des taxes sur le bâti, le non-bâti ainsi que sur les résidences secondaires diminue ainsi de 2 %. Une mesure concrète pour soutenir le pouvoir d'achat des habitants.



EAU POTABLE : UN PLAN DE MODERNISATION SUR 18 ANS

Pour garantir la qualité et la sécurité de notre approvisionnement en eau, la municipalité vient de renouveler la Délégation de Service Public (DSP) pour une durée de 18 ans. Ce contrat long a été choisi pour une raison précise : permettre le financement et le lissage de travaux d'envergure sans peser immédiatement sur le budget communal.

Trois chantiers prioritaires :

- Sécurisation du château d'eau : Des interventions structurelles pour pérenniser notre stockage.
- Rénovation des réseaux : Le remplacement des canalisations vieillissantes dans les quartiers les plus fragiles afin de stopper les fuites.
- Modernisation : L'installation de la télé-relève pour un suivi précis de votre consommation et une détection rapide des fuites à domicile.

Pourquoi le prix de l'eau augmente-t-il ?

Cette modernisation indispensable entraîne une revalorisation du tarif de l'eau. Cet effort financier partagé est le seul levier permettant de remettre à neuf nos infrastructures usagées.

Investir aujourd'hui, c'est protéger notre ressource et garantir un service fiable pour les deux prochaines décennies.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- ACPG-CATM St-Sauveur-Ailly	400 €
- Coopérative école Jacques PREVERT	1 100 €
- Coopérative école Jules RENARD	700 €
- Les Amis de Ecoles	700 €
- Association de Football	3 000 €
- Bouffée d'R	300 €
- CCAS	3 000 €



- Harmonie de Saint-Sauveur	3 000 €
- Club de Gym Tonic	1 600 €
- Ches Vadrouilleux	500 €
- Les Restos du Cœur	200 €
- La Banque Alimentaire	500 €
- Yoga Samavie	200 €

BRUIT DE JARDIN ET BRICOLAGE

Les beaux jours donnent envie de jardiner, bricoler ou entretenir son extérieur. Pour que chacun puisse profiter sereinement de son cadre de vie, quelques règles simples permettent de limiter les nuisances.

Par arrêté municipal, les tondeuses, taille haies, perceuses ou autres outils bruyants sont à utiliser par les particuliers selon les horaires suivants :

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.

le samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.

le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Les entreprises intervenants chez les particuliers ne sont pas soumises à ces horaires.

Un peu d'attention et de bon sens contribuent au bien vivre ensemble.



RENTREE SCOLAIRE 2026/2027

À l'occasion de la préparation de la rentrée scolaire 2026/2027, il a été décidé conjointement avec l'Inspecteur d'académie que l'enseignement de la classe de CP se fera par Anne-France COZETTE au sein de l'école Jules Renard. Cette nouvelle organisation a été adoptée afin de garantir de bonnes conditions d'apprentissage pour l'ensemble des élèves de Saint-Sauveur. Elle permettra ainsi de mieux répartir les effectifs entre les deux établissements, tout en assurant un accueil de qualité aux enfants et aux équipes pédagogiques.

Les familles concernées ont été informées des modalités d'organisation lors d'une réunion avec l'Inspecteur d'académie, les directrices d'écoles et des membres de l'équipe municipale.



Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que pour la rentrée 2027/2028 une fusion des deux écoles aura lieu, dans un premier temps administrativement puis géographiquement.

TRAVAUX SUR LA RD97 : AMÉLIORATION DE NOTRE TRAVERSÉE

Le Département de la Somme va engager d'importants travaux de rénovation de la chaussée sur la RD97. Ce chantier, essentiel pour la sécurité et le confort de tous, se déroulera en plusieurs étapes.

Première phase : De mai à septembre 2026

La première tranche de travaux concernera la portion allant de l'entrée du village (côté Ailly-sur-Somme) jusqu'à la rue Jules Verne. Cette intervention se fera en deux temps :

- Renforcement de la structure : L'entreprise Eurovia interviendra en premier lieu pour effectuer des réparations ponctuelles sur la structure de la route afin de consolider les zones fragilisées.
- Nouveau revêtement : Dans la foulée, l'entreprise Colas (pour le compte du Département) posera un revêtement mince sur toute la largeur de la chaussée.

À noter : Une fois ces travaux terminés, la configuration de la route évoluera. La ligne discontinue centrale ne sera pas retracée.

Seconde phase : À l'horizon 2027-2028

Le reste de la RD97 ne sera pas oublié. D'ici un an ou deux, le Département engagera la suite de la rénovation sur l'autre partie de l'axe. Cette fois-ci, les travaux consisteront en la pose d'un enrobé classique, finalisant ainsi la remise à neuf complète de cet axe structurant pour notre commune.



Impact sur la circulation

Bien que ces travaux soient programmés pour minimiser la gêne, des perturbations (circulation alternée, stationnement et déviation) sont à prévoir durant la période de mai à septembre. Nous vous remercions de votre patience et de votre prudence aux abords du chantier.

UN ASVP À SAINT-SAUVEUR

Bruno HALLIER est en cours d'assermentation pour être **Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)**, une fonction essentielle pour assurer la **tranquillité** et le **respect des règles de vie quotidienne** dans la commune. Déjà impliqué dans la vie locale depuis plusieurs années, Bruno connaît parfaitement le territoire et ses habitants. Cette nouvelle mission lui permettra de contribuer activement à la **sécurité**, au **stationnement** et à la **prévention des incivilités au cœur du village**. Les ASVP travaillent en lien avec les élus municipaux et les autorités locales afin de garantir un cadre de vie agréable.

Cette nomination illustre la volonté de la municipalité de renforcer la proximité avec les habitants et de maintenir une présence active sur le terrain. **Bruno accompagne les enfants pour traverser la route en toute sécurité lors des sorties et depuis le retour des vacances d'avril, il assure également les arrivées à l'école Jacques PREVERT.**

L'équipe municipale lui souhaite pleine réussite dans sa nouvelle fonction d'ASVP qu'il partage avec celle d'agent technique .



POUBELLES ET INVICILITÉS

Nous vous rappelons que les **containers des particuliers sont des équipements privés**. Il est interdit d'y déposer des déchets sans l'accord du propriétaire, ceci étant considéré comme un dépôt sauvage.

Nous vous remercions également de **respecter les points de tri destinés aux papiers, cartons et verres**. Aucun dépôt ne doit être laissé au sol ou devant les containers, même si ceux-ci sont pleins. Les dépôts sauvages nuisent à la propreté de la commune et compliquent le travail des agents de collecte et municipaux.

Les poubelles dans le cimetière sont **UNIQUEMENT** vouées aux déchets de celui-ci.

Pour tout **autre déchet** (encombrants, gravats, déchets verts, appareils, etc.), la **déchetterie de la Chaussée-Tirancourt** est à votre disposition.

Nous comptons sur le civisme de chacun afin de préserver un cadre de vie propre et agréable pour tous.

Rappel réglementaire :



Les dépôts sauvages de déchets sont interdits et passibles de sanctions conformément aux articles R632-1 du Code pénal et R541-76 du Code de l'environnement. Les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 € ainsi qu'à la prise en charge des frais de nettoyage.

BONNE RETRAITE JEAN- MICHEL !

Après 40 années de service au sein de la commune de Saint-Sauveur, dont 38 en qualité de garde champêtre, Jean-Michel va désormais pouvoir profiter d'une **retraite pleinement méritée**.

Très apprécié des habitants, Jean-Michel était dévoué pour la commune. Son rôle de garde champêtre lui allait à merveille, tout comme l'uniforme qu'il portait avec fierté. Il entretenait d'excellentes relations avec les habitants comme avec les employés communaux. **Son engagement quotidien a largement contribué au bon fonctionnement du village.**

Jean-Michel était également connu pour sa bonne humeur et son goût pour les déguisements. L'ancien maire, Gilles Delattre, se souvient d'ailleurs d'anecdotes amusantes : un jour où Jean-Michel s'était déguisé en épouvantail, la maîtresse de l'école l'avait pris pour un vrai ! Ou encore au moment d'halloween, lorsque Jean Michel descendait les rues du village en vélo, déguisé en sorcière.

Doté d'une véritable main verte, il participait activement au fleurissement de la commune et aux plantations du village. On lui doit notamment le magnifique papillon fleuri qui fait aujourd'hui l'admiration de tous.

C'est avec **beaucoup d'émotion que Jean-Michel a quitté ses fonctions** le 31 mars 2026.

Très attaché à la commune et à ses habitants, qu'il considère comme une grande famille, il gardera sans aucun doute de précieux souvenirs de toutes ces années passées au service du village.

À présent, il va pouvoir consacrer davantage de temps à ses passions : le jardinage, la pêche et les séjours au bord de la mer dans son mobil-home.

Jean-Michel tient "à remercier chaleureusement les habitants ainsi que l'ensemble de l'équipe communale pour toutes ces années de confiance."

La municipalité lui adresse ses plus sincères remerciements pour ses bons et loyaux services rendus durant toutes ces années et lui souhaite une longue et heureuse retraite.



FÊTE LOCALE **DIMANCHE 31 MAI 2026**

Retrouvez-nous dans la cours de l'école **Jacques Prévert** à partir de **10h**. Vous pourrez y retrouver une buvette , un food-truck "La fabrique à croquer" ainsi que des animations gratuites,

- **Jeux Picards**
- **Kart**
- **Parcours du combattant gonflable (+ 6 ans)**
- **château gonflable (-6 ans)**

Envie de nous faire découvrir vos **talents en pâtisserie**? Venez nous apporter votre création entre **11h30 et 12h**. Les résultats seront donnés le jour même à 17h30.

N'oubliez pas d'aller faire un tour sur la **place de la république** pour y découvrir **manège, pêche aux canards, auto-tamponneuses...** Des bons offerts par la commune seront distribués aux enfants de 2 ans jusqu'en 3ème scolarisés ou habitants Saint-Sauveur le vendredi 29 mai 2026 de 17h à 19h à la mairie.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !



QUE SE PRÉPARE - T-IL DEVANT LA BASE NAUTIQUE ? **UNE VOLIÈRE GÉANTE ? UN DÉPÔT DE PNEUS ?**

Amiens Paint Ball s'installe à Saint Sauveur avec une ouverture prévue mi-juin.

L'objectif de Jérémy Regnier et Thibault Prince, les deux associés, est de créer un lieu de détente et de loisirs pour les enfants et les adultes.

Quatre activités principales seront proposées dans trois univers sécurisés différents avec des équipements adaptés :

Paint Ball à partir de 10 ans. Les équipes s'affrontent avec des tirs de billes de peinture.

Jelly Ball à partir de 6 ans. Les billes sont remplies d'eau.

Archy Tag. Les Robins des bois tirent à l'arc avec des flèches à embouts en mousse.

Bubble Foot. Une partie de foot avec des joueurs habillés avec des bulles gonflables.

Un espace convivial avec tables, chaises et bar de 1000 m2 accueillera les familles autour d'une aire de jeux, d'un terrain de pétanque et de structures gonflables...

Différentes formules seront proposées, pour les entreprises, les anniversaires, les étudiants, les enterrements de vie de jeunes filles et vie de garçons, les associations. Sensibles au handicap, Jérémy et Thibault souhaitent développer les activités pour les personnes dans cette situation.



CLERCQ&VOUS **UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU CŒUR DU QUOTIDIEN**

Implantée au 139 impasse Jean Catelas à Saint-Sauveur, l'entreprise Clercq&vous s'inscrit comme nouvel acteur dynamique au service des particuliers et professionnels depuis 2025.

Spécialisée dans les travaux de jardinage, de bricolage ainsi que dans le nettoyage de vitrerie elle répond aux besoins du quotidien avec sérieux et efficacité. Créée avec la volonté de simplifier la vie des habitants, l'entreprise met un point d'honneur à offrir des prestations soignées et adaptées à chaque client.

Nous avons fait appel à ses services afin de nettoyer le cimetière communal. Les travaux se dérouleront prochainement.

Pour toute demande d'information ou de devis, vous pouvez contacter Clercq&vous au **09.75.53.81.25** ou par mail **clercq&vous@hotmail.com**



DU NOUVEAU SUR NOS ÉTANGS : **LE « FLOAT TUBE » S'INSTALLE À SAINT-SAUVEUR !**

La vitalité de notre commune se mesure souvent à l'audace de sa jeunesse. Récemment, la mairie a reçu la visite de deux jeunes Saint-Salvatoriens, porteurs d'un projet aussi original que passionnant : l'implantation du float tube dans notre village.

Mais qu'est-ce que le Float Tube ?

Pour ceux qui n'auraient pas encore croisé ces drôles d'embarcations, le float tube est un siège gonflable flottant qui permet au pêcheur d'évoluer au milieu de l'eau, propulsé par des palmes. C'est une pratique écologique, silencieuse et très immersive, offrant une approche de la pêche totalement différente.

Une collaboration exemplaire.

Ils ne sont pas venus les mains vides. Leur projet, mûrement réfléchi, a immédiatement reçu l'aval et le soutien du Président de l'association de pêche. Cette synergie entre les générations et les différentes pratiques de loisirs a



convaincu la municipalité de les accompagner dans cette aventure. « C'est un plaisir de voir des jeunes s'investir pour proposer de nouvelles activités sur la commune. Leur sérieux et leur passion méritaient que nous leur fassions confiance. »

Deux étangs dédiés à la pratique

Afin de permettre le lancement de cette nouvelle association au nom de **“CARNA PÊCHE”** dans les meilleures conditions, la municipalité a autorisé l'accès à deux petits étangs communaux. Ce cadre privilégié permettra aux membres de l'association de pratiquer leur passion en toute sécurité, tout en respectant l'écosystème local.

Nous leur souhaitons une excellente réussite dans la création de leur structure. Que vous soyez pêcheur aguerri ou simple curieux, n'hésitez pas à aller à leur rencontre au bord de l'eau ou à contacter **Gabin Joly** au **06.95.15.45.41** !

ASSOCIATION DE CHASSE **AUX MARAIS**

L'association de chasse aux marais informe les habitants de la commune qu'elle est ouverte à l'ensemble de la population locale.

Les personnes intéressées peuvent participer soit à la chasse dite « à la botte », pratiquée le dimanche, soit aux tours de hutte, sous réserve de constituer une équipe composée de trois personnes.

Inscription avant le 15 juin 2026.

Pour toute information complémentaire relative aux modalités d'adhésion ou d'organisation, contactez le président de l'association **Geoffrey MERESSE** au **06.38.53.05.21** ou le secrétaire **Clément SPICHER** au **06.46.75.37.71**.



ASSOCIATION BOUFFÉE D'R



L'association Bouffée d'R enrichie son activité de « promenades contées » en créant un atelier Théâtre.

Le plaisir d'écrire les textes, d'échanger des répliques savoureuses, de se produire sur scène devant un public complaisant motivent les comédiens amateurs. »

Les répétitions auront lieu les **jeudi de 18h30 à 20h00, dans la salle de la mairie**. Quelques rôles restent à distribuer.

Toutes personnes intéressées peut contacter **Brigitte BOUQUET** au **06.73.22.09.34**

RETOUR EN PHOTOS...



DÉPOUILLEMENT ÉLECTION



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



DÉFILÉ CARNAVALESQUE



LOTO DES AMIS DES ECOLES



COMMÉMORATION DES DÉPORTÉS



HAUT DE FRANCE PROPRE



NOUVEAU TRACTEUR TONDEUSE



CHASSE AUX OEUFS



CONCOURS DE PÊCHE



LOTO FOOT



PLANTATION DEVANT LA MAIRIE

A VOS AGENDAS !

31.05 : Fête locale

31.05 Pêche - Concours au blanc balltrap
06.06 Ecole Jules Renard - Kermesse
07.06 Foot- Challenge Francis Leclercq
12 au 14.06 Pêche - Concours Enduro Carpe
13.06 Amis des Ecoles - Marché Nocturne
18.06 18h30 Commémoration de l'Appel
20.06 Base nautique - Fête du Sport
21.06 Foot - Tournoi foot vétérans
26.06 Ecole Jacques Prévert - Kermesse

28.06 Foot - Cochon grillé
28.06 Pêche - Concours au blanc
04/05.07 Pêche - 24h au blanc balltrap
13.07 22h Retraite au Flambeaux
14.07 Fête Nationale
14h Jeux
21h Bal et feu d'artifice
14.07 Pêche - Concours enfants et adultes
24.07 19h Randonnée Crépusculaire
26.07 Pêche - Concours au blanc
21.08 Chasse aux Marais - Ouverture

MAIRIE DE SAINT-SAUVEUR

Place Maurice Blondel - 80 470 Saint-Sauveur 03.22.51.81.15 mairie.saint-sauveur@laposte.net

Comité de rédaction : Arnaud URIER, Céline GRARE DEMELLIER, Claudine LICOUR, Dominique BELLEBOUCHE, Florence DECERF, François SCELLIER, Freddy FOURNET, Graziella HALLIER, Kelly COQUART